

PRÉFET DE LA SOMME

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Hauts-de-France

Service Risques
Pôle Risques Chroniques
Unité Sites et Sols Pollués

PROJET D'ARRETE PREFECTORAL DE CREATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS

Synthèse des observations du public

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Préfecture de la Somme du 19 novembre 2018 au 19 décembre 2018 inclus sur le projet d'arrêté préfectoral de création de secteurs d'information sur les sols.

Le public pouvait envoyer ses commentaires et avis par courriel à l'adresse suivante : ussp.prc.sr.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr.

La consultation du public a donné lieu à 1 observation des propriétaires d'une parcelle concernée par un projet de SIS.

Conformément au dernier alinéa II de l'article L.120-1 du code de l'environnement, la présente synthèse indique les observations du public dont il a été tenu compte.

Observation	Réponse
<p>SIS n°80SIS05768 – Bricard à Fressenneville</p> <p><i>Je vous envoie le cadastre avec ma maison située au n°49. Elle est bâtie depuis 1933 environ. Quand nous l'avons achetée, elle était entourée de murs de plus de 9 mètres de haut, sur le cadastre les murs sont tracés tout autour de la maison. Maintenant étant donné que l'usine a été démontée en 2017, des dalles ont été installées pour remplacer les murs.</i></p>	<p>Après vérification, sur la base des photos aériennes historiques et des rapports établis dans le cadre de la cessation d'activité de la société Bricard, il apparaît effectivement que cette habitation existait déjà lorsque le site était en fonctionnement et qu'elle n'a accueilli aucune activité industrielle.</p> <p>Par conséquent, cette parcelle a été exclue du périmètre du secteur d'information sur les sols.</p>